

# Cartes d'identité pour personnes suisses

---

**Actualités**

Un document de voyage (passeport, carte d'identité) est nécessaire pour les passages de frontière.

Délai pour l'obtention d'une carte d'identité : 10 jours ouvrables.

Le demandeur doit se présenter personnellement à notre guichet.

**Pièces à fournir :**

- 1 photographie récente (qualité photographe) selon les critères d'acceptation des photos pour passeports et cartes d'identité de l'Office fédéral de la police
- **Personne majeure**
  - personne majeure sous tutelle : signature du tuteur
- **Personne mineure**
  - copie du livret de famille. Si les parents ne sont pas mariés : copie de l'acte de naissance
  - si parents divorcés ou séparés : convention mentionnant l'autorité parentale; le représentant légal doit également venir signer le formulaire
  - signature dès 7 ans et taille à nous signaler dès 14 ans
- Ancienne carte d'identité et passeport échus



**Critères pour photo d'identité**

## Prix et validités

- Adulte (dès 18 ans) : CHF 70 / validité : 10 ans
- Enfant (0 à 18 ans) : CHF 35 / validité : 5 ans

## Passeports et offre combinée

**Les passeports ne peuvent plus être commandés à la Commune.**

Pour les passeports biométriques et offre combinée (passeport + carte d'identité), veuillez vous adresser au **Service des passeports** de l'Etat du Valais – 027 606 06 00.

